

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES DU RHONE

COMMUNE
D'ENSUES-LA-REDONNE

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le 02/04/2026

ID : 013-211300330-20260402-2026_12_CM-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBERATION N°2026-12-CM

SEANCE DU TRENTE MARS DEUX MILLE VINGT SIX

Début de séance 18h34.

PRESENTS :

Mesdames, Sylvie ASENJO VANUCCINI, Sophie BILLECI, Maryline BRU, Laetitia CLEMENT-ORTUNO, Modesty DECKERS, Karen DOSSETTO, Hélène FRANCESCHI, Catherine KERVAJAN, Aurélie POTIER DORCHY, Fabienne REMANT-DOLE, Valérie SALLES, Hélène VARRE, Louise VINCENZI.

Messieurs, Michel ILLAC, Jean-Pierre BENNATI, Maxime BERTO, Alain CASTEL, Constant COUTSOURAS, Philippe ERRERO, Robert FHAL, Christophe GLORIAN, Ozkan KIZILDAG, John LANNE, Jean-Paul MAYOT, Yannik MOREL, Eric OLIVE, Jean-Michel OLIVE, Roger PURROY, Marcel TURCHIULI.

PRESIDENT DE SEANCE :

Monsieur Michel ILLAC, maire.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Constant COUTSOURAS a été nommé à l'unanimité, secrétaire de séance.

En exercice : 29

Présents : 29

Votants : 29

→ *L'ordre du jour s'est achevé à 20h45.*

Objet : Commission d'Appel d'Offre (CAO) – Election des membres

Monsieur Marcel TURCHIULI rapporte :

La Commission d'Appel d'Offres est une commission permanente compétente pour l'attribution des marchés publics passés selon une procédure formalisée. Cette commission n'a pas lieu d'être en cas de procédure adaptée.

Pour mémoire, les seuils au-delà desquels la procédure formalisée est applicable aux marchés publics sont depuis le 1er janvier 2026 :

- 216 000 euros HT pour les marchés publics de fournitures et de services des collectivités territoriales.
- 5 404 000 euros HT pour les marchés publics de travaux et les contrats de concession.

Elle tient de la loi plusieurs missions :

- Elle examine et analyse les dossiers de candidature et les offres.
- Elle élimine les offres non conformes à l'objet du marché.
- Elle choisit l'offre économiquement la plus avantageuse et attribue le marché.
- Elle a le pouvoir de déclarer l'appel d'offres infructueux.
- Elle doit donner son avis, favorable ou non, pour l'engagement ou non d'une procédure négociée par la personne responsable du marché.

Compte tenu des Elections Municipales du 15 mars 2026 et de l'installation du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026, il convient de procéder à la désignation des membres de la commission d'appel d'offre et ce pour la durée du mandat.

La commission d'appel d'offres des collectivités territoriales est une commission composée :

- Du Maire (ou de son représentant), Président de droit qui est l'autorité habilitée à signer les marchés publics.
- Et de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants, à voix délibérative, élus en son sein par le conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les candidatures prennent la forme d'une liste. Chaque liste comprend soit autant de noms de candidats qu'il y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir, soit moins de noms de candidats qu'il n'en faut.

L'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) se déroule au scrutin secret, sauf si le conseil municipal décide à l'unanimité d'utiliser l'article L.2121-21 du CGCT et de ne pas procéder au scrutin secret. Les sièges sont attribués à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Entendu l'exposé du rapporteur :

Vu les articles L.1411-5 et L1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

Il convient au préalable de recenser les listes des candidats qui ont été déposées et d'élire 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, étant précisé que le représentant du Maire sera désigné par arrêté du Maire.

Les listes sont les suivantes :

Liste 1 – Proposée par le groupe « Toujours unis pour Ensue la Redonne »

Commission d'appel d'offres	Ordre	Prénom, Nom
Membres Titulaires	Présidence	Michel ILLAC
	1	Marcel TURCHIULI
	2	Alain CASTEL
	3	Eric OLIVE
	4	Louise VINCENZI
	5	Sylvie ASENJO VANUCCINI
Membres Suppléants	1	Fabienne REMANT DOLE
	2	Ozkan KIZILDAG
	3	Sophie BILLECI
	4	Maryline BRU
	5	Jean-Pierre BENNATI

Liste 2- Proposée par le groupe « Un village qui nous ressemble, un avenir qui nous rassemble »

Commission d'appel d'offres	Ordre	Prénom, Nom
Membres Titulaires	1	Aurélie POTIER DORCHY
Membre Suppléant	1	John LANNE

Liste 3- Proposée par le groupe « Un seul projet, le vôtre »

Commission d'appel d'offres	Ordre	Prénom, Nom
Membres Titulaires	1	Hélène FRANCESCHI
Membre Suppléant	1	Robert FHAL

Oui le présent rapport et après en avoir débattu, le Conseil Municipal,

CONSTATE, pour l'élection des membres titulaires :

23 voix pour : Liste 1 « Toujours unis pour Ensues la Redonne »

4 voix pour : Liste 2 « Un village qui nous ressemble, un avenir qui nous rassemble »

2 voix pour : Liste 3 « Un seul projet, le vôtre »

En application de la règle relative à l'attribution des sièges selon la règle de la représentation proportionnelle du plus fort reste :

Liste 1 « Toujours unis pour Ensues la Redonne » a obtenu 4 sièges

Liste 2 « Un village qui nous ressemble, un avenir qui nous rassemble » a obtenu 1 siège

APPROUVE comme membres titulaires de la commission d'appel d'offre :

Election de : *Marcel TURCHIULI- Alain CASTEL- Eric OLIVE- Louise VINCENZI- Aurélie POTIER DORCHY.*

CONSTATE, pour l'élection des membres suppléants :

En application de la règle relative à l'attribution des sièges selon la règle de la représentation proportionnelle du plus fort reste :

Liste 1 « Toujours unis pour Ensues la Redonne » a obtenu 4 sièges

Liste 2 « Un village qui nous ressemble, un avenir qui nous rassemble » a obtenu 1 siège

APPROUVE comme membres suppléants de la commission d'appel d'offre :

Election de : *Fabienne REMANT DOLE- Ozkan KIZILDAG- Sophie BILLECI- Maryline BRU- John LANNE.*

Le président de séance :

Le Maire,

Michel ILLAC



Le secrétaire de séance :

Constant COUTSOURAS